

Le Département dit non aux mines d'or

Après avoir interpellé le Préfet sur le sujet la veille, les élus du Conseil départemental ont adopté à l'unanimité deux motions relatives aux projets miniers dans la Creuse.

Inquiets de voir progresser le projet de la société Cominor, qui dispose d'un permis exclusif de recherches (PER) de mines sur la zone de Villeranges, du côté de Lussat, majorité et opposition ont toutes deux proposé, et adopté à l'unanimité, une motion demandant le retrait de ce PER. Patrice Morançais, qui avait déjà évoqué le sujet mercredi avec le préfet Philippe Chopin, « la Creuse a déjà payé

un lourd tribut à l'industrie minière [...] et pourrait avoir des conséquences dommageables sur la seule zone du département où il existe une nappe souterraine ». Quant à Pauline Cazier, elle regrettait « la sous-estimation de l'impact potentiel des travaux envisagés, et plus généralement l'impact économique négatif des projets de Cominor ».

L'unanimité a également été de mise concernant une motion relative à l'avenir du lycée des métiers du bâtiment de Felletin. À l'initiative d'Agnès Guillemot, les élus ont demandé l'organisa-

tion urgente d'une table ronde pour savoir. Une réunion pour laquelle le préfet avait donné son accord lors de la séance de mercredi.

En revanche, majorité et opposition se sont affrontées au sujet d'un vœu sur les bourses au mérite. Jérémie Sauty regrettait ainsi la baisse du montant de la bourse au mérite officialisée par le gouvernement, l'opposition affichant son désaccord, « sur le fond et sur la forme ». Après un avis défavorable de la troisième commission, la motion a été adoptée à une courte majorité, avec 16 voix pour, et 13 contre. ■